



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/17

Reçu en Préfecture le : 21/11/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 20 novembre 2017
D-2017/471

Aujourd'hui 20 novembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Alain SILVESTRE, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Catherine BOUILHET

Silver économie. Adoption. Autorisation.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme toutes les métropoles, Bordeaux est confrontée à un mouvement de transition démographique important : en 2030, un bordelais sur 3 aura plus de 60 ans.

La Ville de Bordeaux a fait du vieillissement une priorité de sa politique publique. Elle a choisi de s'appuyer sur la « Silver Economie », l'économie au service des âgés, pour encourager les innovations qui vont nous accompagner dans notre avancée en âge et faire reculer la perte d'autonomie.

La « Silver Economie » comprend deux enjeux majeurs pour notre territoire :

L'enjeu sociétal en premier lieu qui implique une adaptation de la Ville à l'évolution de sa population et de ses besoins. Il faut penser Bordeaux pour une population mixte : jeunes et seniors devront se partager l'espace public. Les équipements urbains devront être adaptés : bancs publics, quartiers à circulation apaisée, voire supprimée, offre de services de proximité densifiée dans certains secteurs, à l'image des pays du Nord de l'Europe.

Nous devons également envisager l'habitat sous un prisme évolutif, permettant le maintien de chacun à son domicile, par un réaménagement régulier en fonction des besoins de chaque âge de la vie. De nouveaux modes d'habitat adaptés sont à imaginer : habitat partagé, intergénérationnel,...

L'enjeu économique, en second lieu, avec pour la Ville un rôle d'animation territoriale auprès de ses entreprises en les sensibilisant aux besoins et attentes spécifiques des seniors et aux opportunités de marché qui en découlent avec le développement de produits et services innovants. Le gisement en termes d'emplois pour les bordelais est un facteur déterminant.

La « Silver Economie » regroupe tous les acteurs du territoire (entrepreneurs, bailleurs, seniors, industriels, collectivités, associations, caisses de retraites et mutuelles, universités). La Ville agit comme un point central, facilitateur et accélérateur par la mise en réseau de ces derniers. A ce titre, elle met en place un plan d'action « silver économie » visant les thématiques de la santé, la nutrition, la robotique et les objets connectés.

Chaque année, un colloque silver économie et habitat est organisé en partenariat par la ville et Logevie, bailleur social.

Le 24 octobre dernier s'est tenue la 4ème édition de ce colloque, sur le thème « Bien vieillir dans ma maison augmentée ».

En 2017, la collaboration de la ville s'est renforcée avec Logevie qui s'engage dans une convention de partenariat, à soutenir le plan d'action de la ville. Logevie contribue à ce projet par le versement d'un financement de 15 000 euros.

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention de partenariat avec Logevie,
- procéder à l'encaissement de cette participation LOGEVIE en recette sur le budget Innovation Sociale - Silver économie de l'année 2017 – Opération P0740 004 - Compte 6228/521- CDR : Gestion DGSC.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas BRUGERE



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

**La Ville de Bordeaux,
Représentée par son Maire, Alain Juppé,
Domiciliée en l'Hôtel de Ville, 33077 Bordeaux cedex**

D'UNE PART

Et

**Logevie
Représentée par son Directeur Général, Mario Bastone,
Domiciliée 12 rue Chantecrit, 33300 Bordeaux**

D'AUTRE PART

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule :

Bordeaux est confrontée, comme toutes les métropoles, à une forte transition démographique. Ainsi, selon l'INSEE, en 2030 un bordelais sur trois aura plus de 60 ans.

Il nous faut aujourd'hui répondre au défi du vieillissement en lien avec le développement économique. C'est ce que propose la silver économie (ou activaeging selon la terminologie internationale) en développant, de manière transversale, des biens et services dans le but de répondre aux besoins et usages des seniors.

La silver économie comprend deux enjeux majeurs pour notre territoire :

L'enjeu sociétal en premier lieu qui implique une adaptation de la Ville à l'évolution de sa population et de ses besoins.

Nous devons également envisager l'habitat sous un prisme évolutif, permettant le maintien de chacun à son domicile, par un réaménagement régulier en fonction des besoins de chaque âge de la vie.

L'enjeu économique, en second lieu, avec pour la Ville un rôle d'animation territoriale auprès de ses entreprises en les sensibilisant aux besoins et attentes spécifiques des seniors. Le gisement en termes d'emplois pour les bordelais est un facteur déterminant.

Logevie, Entreprise Sociale pour l'Habitat, est une filiale d'Action Logement (1%). Elle a pour mission de réhabiliter, de gérer et de construire des logements. Partenaire des collectivités locales, Logevie est connue pour son expertise dans les logements pour seniors et personnes âgées, et les résidences intergénérationnelles.

Face à l'évolution de l'espérance de vie, Logevie souhaite apporter des solutions accessibles à des personnes aux ressources modestes en réhabilitant et construisant des logements (Résidences autonomie et EHPAD).

Propriétaire de plus de 7500 logements implantés dans le Département de la Gironde, dont plus de la moitié dédiée au seniors, Logevie emploie 97 collaborateurs.

Chaque année depuis 2014, un colloque « Silver Economie et Habitat » est organisé en partenariat par la ville et Logevie.

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention a pour objet de définir les modalités pratiques et financières du soutien de Logevie au plan d'action Silver Economie de la ville de Bordeaux.

ARTICLE 2 - LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX

La ville de Bordeaux, avec le soutien de silver valley, a défini sa politique silver économie autour des thématiques de la santé, la nutrition, la robotique et les objets connectés.

Cette politique a été élaborée en partenariat avec les acteurs du territoire – entrepreneurs, bailleurs, seniors, collectivités, associations, caisses de retraites et mutuelles, universités et chercheurs – .

La ville s'engage à :

- Décliner cette politique en un plan d'action pluriannuel,
- Coorganiser avec Logevie, un évènement annuel (colloque, conférence...) sur le thème de la silver économie,
- Participer à l'animation de l'écosystème territorial.

ARTICLE 3 - LES ENGAGEMENTS DE LOGEVIE

Logevie s'engage à :

- Cofinancer le plan d'action de la ville à hauteur de 15 000 euros pour l'année 2017,
- Coorganiser avec la ville, un évènement annuel (colloque, conférence...) sur le thème de la silver économie,
- Participer à l'écosystème territorial.

ARTICLE 4 - MODALITES DE VERSEMENT

Le soutien de Logevie d'un montant de 15 000 euros sera versé en une fois.

Cette participation financière sera créditée
Sur l'opération Innovation Sociale-Silver Economie P0740004
Sur le compte n° 6228/521

ARTICLE 5 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour l'année 2017.

ARTICLE 6 - DROIT APPLICABLE

Tout litige relatif à la présente convention sera soumis au tribunal administratif compétent.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires,
Le

Mario Bastone

Alain Juppé